

# L'Agglomération du Choletais

## Comment ça marche ?

MAI 2017 | N° 5

### Emploi – Renforcer la lutte contre le chômage

L'Agglomération du Choletais agit en faveur de l'emploi. Elle s'appuie pour cela sur un service dédié : le service Emploi situé rue des Bons Enfants à Cholet.

La loi n'impose pas à l'Agglomération d'intervenir sur le terrain de l'emploi. Les élus ont pourtant choisi de s'engager dans la lutte contre le chômage, en mettant l'accent sur un accueil de proximité individualisé et l'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi de longue durée.

Bien entendu l'Agglomération n'intervient pas seule. Son action s'inscrit au cœur d'un réseau de partenaires complémentaires : Pôle Emploi ; la Mission locale ; les services de l'État, du Département ; les associations qui pilotent les chantiers d'insertion...

#### Main dans la main

Aujourd'hui dans le Choletais, les taux de chômage sont nettement inférieurs à ceux du Département, de la Région et bien en dessous des chiffres nationaux. Faut-il y voir l'efficacité des professionnels de l'emploi ou le dynamisme des entreprises locales ? Les deux sans aucun doute, chacun apportant sa pierre à l'édifice.

En effet, si ce sont bien les entreprises qui créent les emplois, c'est aussi la consommation qui crée l'activité. Il est donc nécessaire de donner du pouvoir d'achat ; cela passe par l'emploi.

L'Agglomération du Choletais facilite la rencontre entre l'offre d'emploi et la demande. Elle travaille aussi main dans la main avec ses partenaires pour défendre ses priorités, notamment en faveur de l'emploi des jeunes, des seniors et des publics les plus en difficulté.

#### Élargissement

C'est l'association d'insertion professionnelle Initiatives Emplois qui propose le premier accueil dans les communes de l'Est de l'agglomération, comme le fait le service Emploi à Cholet. L'association reçoit maintenant une subvention de l'Agglomération du Choletais pour assurer cette mission.

De plus, une réflexion est engagée avec l'association pour envisager le déploiement du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) en faveur des habitants des communes situées autour de Lys-Haut-Layon.

#### Initiatives Emplois

2 rue du Comté de Champagne – Lys-Haut-Layon  
(dans le centre socioculturel Le Coin de la Rue)  
02 41 56 11 13  
initiatives.emplois@orange.fr  
lundi au vendredi : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h



# Un suivi personnalisé des demandeurs d'emploi

## Emploi – De la prise en charge à la définition d'un parcours professionnel

Inscrit ou non à Pôle Emploi, demandeur d'emploi en recherche active ou salarié ayant un projet de reconversion, tous les profils sont accueillis, orientés et informés par le service Emploi.



### Le Président prend la parole

**Gilles Bourdoleix**  
Président de l'Agglomération du Choletais  
Maire de Cholet  
Député

Dans la zone d'emploi de Cholet, **le chômage vient de passer sous la barre des 7%** (6,9% au dernier trimestre 2016, contre 10,5% à Saumur et 9,9% à Angers, ndlr). C'est beaucoup mieux qu'ailleurs, mais on ne peut s'en contenter surtout quand on regarde de plus près les publics qui sont les plus éloignés de l'emploi : les femmes, les jeunes, les seniors. Il faut redoubler d'efforts en leur faveur. C'est la mission du service Emploi de l'Agglomération du Choletais. Grâce à un accompagnement individualisé, le demandeur d'emploi peut ainsi définir son projet professionnel et faire coïncider au mieux son profil aux besoins des employeurs locaux. Pour les jeunes sortis du système scolaire, c'est la Mission Locale qui prend le relais. Cette politique d'insertion passe souvent par des périodes de stage ou l'accès à une formation. À chaque problématique, il faut tenter de trouver une réponse, progressivement et sans relâche.

### Une question d'équité

Parmi les freins à l'emploi de ces publics en difficulté, le manque de mobilité est régulièrement mis en cause. C'est pourquoi, l'action en faveur de l'emploi menée par l'Agglomération ne saurait offrir une réponse unique sur Cholet. D'autant plus aujourd'hui avec notre territoire de 26 communes. Le service Emploi doit garantir un maximum de proximité en tous points de l'agglomération. Grâce à un partenariat avec Initiatives Emplois, association d'insertion professionnelle basée à Lys-Haut-Layon, l'accueil personnalisé est facilité. Et pour les plus jeunes, la Mission Locale dispose aussi de ses propres relais à Lys-Haut-Layon et à Yzernay. Le maillage du territoire se structure progressivement. C'est une question d'équité.

L'Espace Accueil permet d'orienter et d'informer sur les offres d'emploi, la formation, les métiers, les entreprises qui recrutent et d'accompagner dans les recherches d'emploi ou d'aider dans un projet de reconversion professionnelle.

Si les offres d'emploi du secteur sont consultables sur place, beaucoup viennent ici pour les outils informatiques en libre service et prendre conseil auprès des professionnels du service sur les techniques de recherche d'emploi (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretien...).

En 2016, 3 610 personnes ont poussé les portes du service. Un chiffre constant par rapport à 2015, alors que Pôle Emploi jusqu'ici voisin rue des Bons Enfants s'est installé au Carteron début 2016.

Ce qui confirme bien que l'action menée par le service Emploi de l'Agglomération du Choletais répond à d'autres besoins que la seule consultation des offres.

### Service Emploi de l'Agglomération du Choletais

48 rue des Bons Enfants – Cholet  
02 44 09 25 90  
service\_emploi@agglo-choletais.fr

lundi, mardi, jeudi : 9 h-12 h et 14 h-17 h  
mercredi : 9 h-12 h  
vendredi : 14 h-17 h

### Dans les quartiers prioritaires à Cholet

Centre socioculturel Kléidoscope : jeudi 9 h-12 h  
Centre socioculturel Planty : mardi 14 h-17 h  
Centre socioculturel Pasteur : mercredi 9 h-12 h  
Centre socioculturel Horizon : lundi 14 h-17 h

### Au May-sur-Èvre

10 place de la République  
02 41 70 50 32  
lundi : 8 h 45-11 h 45 et 14 h-17 h  
jeudi : 8 h 45-11 h 45



## Le service Emploi de l'Agglomération du Choletais

### Un entretien avec un conseiller emploi

Un conseiller emploi vous reçoit, sans rendez-vous, aux heures de permanence. L'entretien est un temps d'accueil gratuit, individuel et personnalisé.

- aide dans la recherche, la consultation d'annonces
- conseils pour la rédaction de vos CV, de vos lettres de motivation
- préparation de vos entretiens d'embauche
- informations sur le droit du travail

### Un lieu ressources pour les démarches de recherche d'emploi

- accès aux postes informatiques en libre service
- impression de CV et lettres de motivation (demande d'aide, conseil)
- consultation des offres actualisées chaque jour
- mise à disposition d'outils documentaires



### Le saviez-vous ?

En 2016, 16,2 % des offres d'emploi du département de Maine-et-Loire ont été proposées par des entreprises du Choletais.

### Repères (chiffres 2016)

**5 797**  
Offres d'emploi proposées par des entreprises de la Communauté d'Agglomération du Choletais (14 communes), soit une augmentation de 17,3 % par rapport à 2015

**9,4**  
9,4 % de demandeurs d'emploi en moins sur le territoire choletais en 2016

**243**  
Offres d'emploi collectées en 2016 par le service Emploi correspondant à 485 postes à pourvoir

**280**  
Demandeurs d'emploi de longue durée suivis dans le cadre du PLIE – Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

**50**  
50 % de sorties positives du dispositif PLIE dans le Choletais

### Un accompagnement personnalisé pour les demandeurs d'emploi de longue durée

Le PLIE – Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – est un dispositif d'accompagnement renforcé et individualisé. Il articule formation et mise en situation professionnelle. L'objectif est de conduire à **un emploi durable** des personnes qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. Ce dispositif est co-financé par l'Agglomération du Choletais et le Fonds Social Européen.

### L'accompagnement s'effectue :

- jusqu'à l'accès et au maintien de la personne en emploi durable (CDI ou CDD de 6 mois au moins)
- ou jusqu'à l'entrée en formation qualifiante et l'obtention du diplôme ou du titre professionnel

### L'accompagnement consiste en :

- des entretiens réguliers avec le conseiller emploi, référent unique
- un travail sur le projet professionnel
- un accompagnement dans la recherche d'emploi et/ou de formation
- une médiation emploi : une aide pour négocier des contrats, des formations et être soutenu dans ses démarches

### Comment bénéficier du PLIE ?

- résider dans une des communes de l'Agglomération du Choletais
- disposer d'un niveau de formation inférieur ou égal au Bac
- être inscrit à Pôle Emploi depuis plus de 12 mois ou être bénéficiaire du RSA à la recherche d'un emploi ou habiter un quartier prioritaire, ou être âgé de plus de 45 ans

Plus d'infos sur **cholet.fr**  
(tapez "PLIE" dans le moteur de recherche)

# La Mission Locale : l'emploi pour les jeunes

Premier partenaire de l'Agglomération du Choletais pour l'emploi des jeunes, la Mission Locale remplit une véritable mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

La Mission Locale du Choletais couvre maintenant l'ensemble des 26 communes de notre nouvelle agglomération, en plus de celles de Mauges Communauté.

*"Concrètement, les conseillers aident les jeunes à faire des choix pertinents d'orientation professionnelle, à apprendre les bases d'un métier, à se qualifier pour mieux répondre aux besoins des entreprises locales. Ils les guident dans leur recherche d'emplois, parfois d'un premier stage ou d'une formation pour se relancer. Le rôle des conseillers est aussi de déceler et lever les freins périphériques à l'insertion comme le logement, les ressources, la santé, la mobilité."*



**Jean-Paul Olivariès**  
Vice-Président de l'AdC  
Insertion et Emploi  
Président de la Mission  
Locale du Choletais

48 rue des Bons Enfants - Cholet  
02 41 49 81 00  
lundi : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h  
mardi, mercredi et jeudi :  
8 h 45-12 h et 13 h 30-17 h  
vendredi : 8 h 45-12 h et 13 h 30-16 h 30

**mission locale  
du Choletais**

2 rue du Comte de Champagne  
Vihiers-Lys Haut Layon  
02 41 56 12 56  
lundi, jeudi : 8 h 15-12 h 45 et 13 h 30-17 h 30  
mardi, vendredi : 8 h 15-12 h 45 et 13 h 30-17 h  
mercredi : 8 h-12 h

**Repères** (chiffres 2016)

<b>1 400</b>	<b>715</b>
Jeunes de l'Agglomération du Choletais accompagnés en 2016 par les conseillers de la Mission Locale	Jeunes suivis ont décroché un emploi en 2016

3 rue du Souvenir - Yzernay  
02 41 64 74 27  
mercredi ; vendredi (semaine impaire)  
9 h-12 h et 13 h 30-16 h 30

Les Missions Locales sont en charge des politiques publiques d'insertion des jeunes tels le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS), la Garantie Jeunes, le Programme Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) et les Contrats Emplois d'Avenir. Elles collaborent avec un très large réseau de partenaires : entreprises, collectivités territoriales, services de l'État, organismes de formation, chambres consulaires, associations... La Mission Locale du Choletais est financée par l'État, Pôle Emploi, la Région des Pays de la Loire et à hauteur de 30 % par l'Agglomération du Choletais et Mauges Communauté.

## La Garantie Jeunes

Il s'agit d'un dispositif ouvert aux 16-25 ans vivant dans des conditions de ressources précaires, ayant arrêté leur parcours scolaire, sans emploi ni formation. La Garantie Jeunes leur donne droit à un parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Ils peuvent bénéficier d'une allocation jusqu'à 472 € sous conditions.

Conclue sous la forme d'un contrat d'engagement entre chaque bénéficiaire et la Mission Locale, la Garantie Jeunes propose un programme d'accompagnement intensif et un parcours personnalisé combinant expérience de travail, élévation du niveau de compétences et suivi social.

## Job dating – 22 mai

Découverte de secteurs porteurs, rencontres et entretiens avec des professionnels de l'industrie, de la restauration, du transport, des services à la personne... L'Agglomération du Choletais\* propose un temps fort dédié à l'emploi lundi 22 mai, de 13 h 30 à 17 h 30, dans le quartier Bretagne-Bostangis.

Destinée aux demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires, cette opération vise à les mettre en relation avec des employeurs pour faciliter le retour vers l'emploi. Régulièrement, la Mission Locale réalise elle-même ce type d'action (Forum des emplois saisonniers, permanence Gendarmerie et Armée de l'Air), afin de créer le contact entre les jeunes et les employeurs.

\*La Mission Locale du Choletais est partenaire de cette opération, tout comme Pôle Emploi, le Département de Maine-et-Loire et les services de l'État qui agissent en faveur de l'emploi.

Supplément mensuel réalisé par la Direction de la Communication  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
John DAVIS / CONTACT Hôtel d'Agglomération  
BP 62111 - 49321 Cholet cedex - Tél. 02 44 09 25 00  
**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**  
Delphine STÉPHAN / RÉDACTION Goulvenn DEBOIS  
/ PHOTOS Étienne LIZAMBARD / SHUTTERSTOCK /  
COMPOSITION Valérie GOBLET

## INFOS PRATIQUES

### HÔTEL D'AGGLOMÉRATION

TÉL : 02 44 09 25 00 - BP 62111 - 49321 Cholet cedex

L'Hôtel d'Agglomération est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30

**cholet.fr**



### Horaires de diffusion - En supplément :

Mardi à 20 h - Mercredi à 14 h 45, 17 h 25 et 21 h

Jeudi à 10 h 30 et 20 h 10

Vendredi à 8 h 30, 13 h 40, 18 h et 21 h 30

Samedi à 9 h 20, 15 h 05 et 19 h 05

Dimanche à 7 h 05 et 12 h

**www.tlc-cholet.com**